



AMI dispositif d'appui RSE aux collectifs d'entreprises



Mars 2026

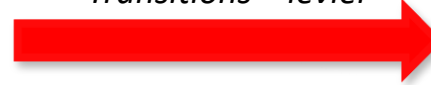
Contexte



Préoccupations des entreprises :

- Réduction de l'impact carbone de l'activité économique
- Fidélisation des salariés et attractivité des métiers
- ...

Transitions = levier



Modèles plus vertueux :

- Plus économes en ressources
- Sens au travail
- ...



Mis en place par Nantes Métropole :

- entreprises.nantesmetropole.fr
- Offre d'animations d'experts auprès des collectifs d'entreprises
- Communauté des ambassadeurs RSE de la métropole nantaise
- Dispositif d'appui des collectifs d'entreprises sur les transitions et la RSE, déjà 12 bénéficiaires depuis fin 2023

Dispositif

Un animateur RSE, en collaboration avec le bureau du collectif d'entreprises, qui :



Met en place des cycles d'animations

Identifie les bonnes personnes dans les entreprises

Monte et anime une ou des commissions thématiques

Coopte des ambassadeurs RSE de la métropole nantaise

Options

PLUG & PLAY

PLUG & PLAY CCI

**COLLECTIF
EMPLOYEUR**

Plug & play



Achat par le collectif d'une prestation clé en main

Sont externalisés : sélection, recrutement, poste environné, management. Il s'agit plus concrètement de faire appel à un consultant indépendant ou à un cabinet de conseil en RSE.



Quotité éligible

¼ temps d'animation, soit 1,25 jour par semaine

Subvention

10 000€ HT, soit 12 000€ TTC par an sur 2 ans

Plug & play CCI

Mise à disposition par la CCI d'un animateur RSE

Quotité éligible

¼ temps d'animation, soit 1,25 jour par semaine



Subvention

10 000€ HT, soit 12 000€ TTC par an sur 2 ans versés à la CCI

Collectif employeur

Recrutement direct ou recours à un groupement d'employeurs (GE)

Il s'agit de recruter ou bien d'avoir un salarié dont au moins 1/4 du temps est dédié à l'animation des transitions.

Quotité éligible

1/4 ou 1/2 temps d'animations, soit 1,25 ou 2,5 jours par semaine

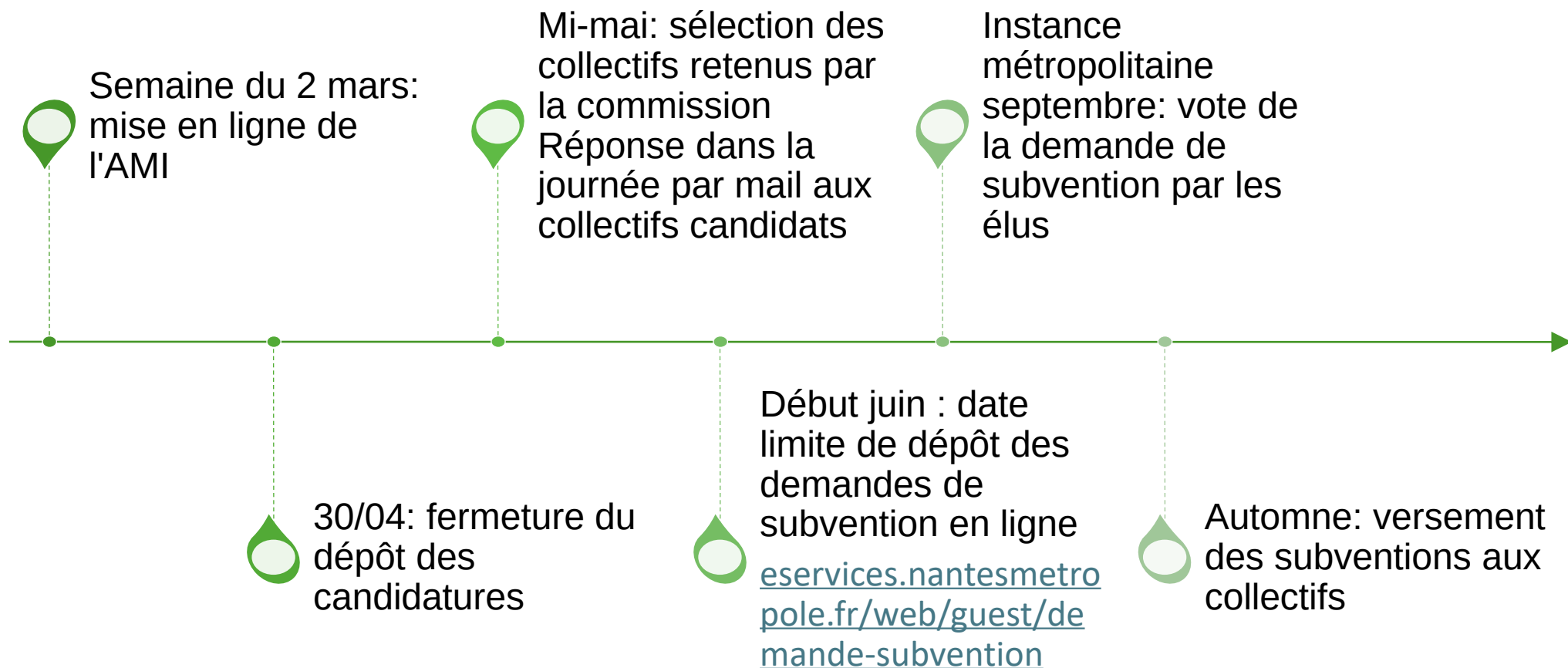
Subvention

Pour 1/4 temps plein animation : subvention 10 000 € HT/an soit 12 000 € TTC à l'année sur 2 ans

Pour 1/2 temps plein animation : 20 000 € HT/an soit 24 000 € TTC à l'année sur 2 ans



Planning de l'AMI





SELECTION

COMMISSION

- Vice-Président en charge de la RSE de Nantes Métropole
- Agents du service économie en transition de Nantes Métropole



CRITERES NECESSAIRES

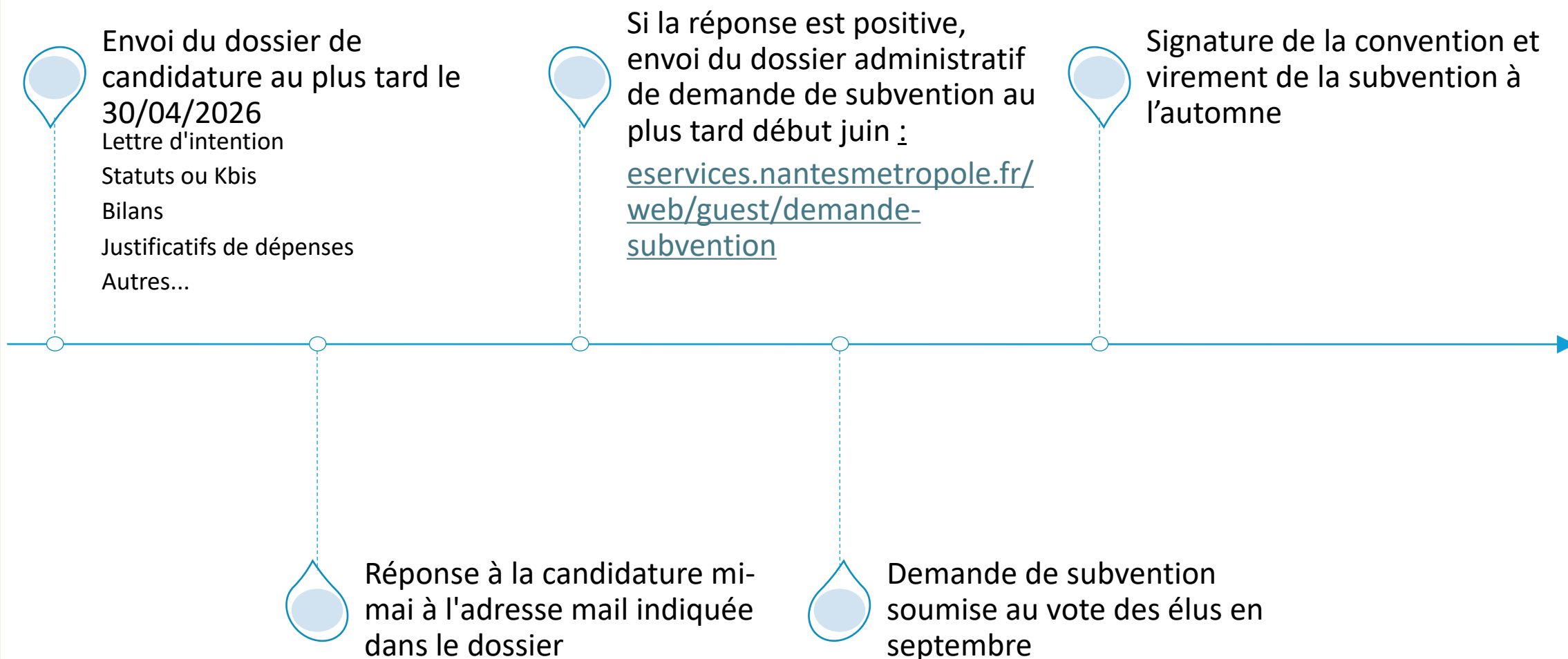
- Avoir une structure juridique
- Être situé dans le territoire de la métropole nantaise
- Être un collectif d'entreprises territorial (échelle d'une commune, d'un quartier ou d'une ZA)



CRITERES SECONDAIRES

- **Les expériences** : rappel des actions de type RSE passées ou en cours et sujets pré-identifiés des entreprises parties prenantes (pilotées individuellement ou au sein du collectif) ;
- **La capacité de mobilisation** : valoriser la capacité du collectif à mobiliser ses membres et à susciter l'adhésion autour des projets RSE ;
- **Le potentiel d'impact** : valoriser le potentiel d'impact des actions, en analysant leur pertinence, leur faisabilité et leur capacité à générer des bénéfices tangibles pour l'entreprise ou la communauté ;
- **La capacité d'évaluation et de transmission** : mesurer les résultats directs et les impacts de l'action et les transmettre aux commanditaires qui s'engagent à conserver les données individuelles.
- **La motivation et l'intérêt** pour le projet : expliquer la motivation et l'intérêt du collectif pour le programme d'animations RSE ;
- Le **nombre d'entreprises** adhérentes ;
- Le **nombre de salariés** représentés ;
- **La diversité et la représentativité** : présenter les différents secteurs d'activité, tailles d'entreprises et niveaux de maturité en matière de RSE, afin de favoriser la diversité des perspectives et des expériences ;
- **La collaboration potentielle** : indiquer la volonté et la capacité du collectif à collaborer avec d'autres collectifs d'entreprises, les communes ou autres acteurs externes, en vue de favoriser l'échange de bonnes pratiques et la mise en place d'actions collaboratives.

Résumé de la candidature



Contact



Aline RIEUNEAU

Chargée de mission animation des transitions

Direction de l'économie et de l'emploi responsables
Service de l'économie en transition – Nantes Métropole

aline.rieuneau@nantesmetropole.fr - 07 65 18 24 68